

Continue without accepting

LE FIGARO

Make a choice for your data

We and [our 257 partners](#) use cookies or equivalent technology to store and/or access information on your device. Other partners use this personal information to present personalized advertising and content to you; to measure advertising and content performance and learn more about their audience; and to develop and improve their products. In order for some of these purposes to work, partners use your accurate location data.

Some partners may collect and process your personal data because they operate within the framework of their legitimate interests. You can object to this by using the options available when you click the Settings button.

To learn more, please read our [privacy policy](#).
You can change your preferences at any time by clicking on the "Cookie Settings" link at the bottom of this site.

Accept all

Refuse all

Les avocats ont saisi la procureur générale de Paris, estimant que les condamnations de l'ancien président et avocat au barreau de Paris depuis 1981, portent atteinte «aux principes essentiels» de la profession.

Publicité

La procureure générale de Paris a saisi mardi 17 décembre un collectif d'avocats pour demander l'ouverture d'une enquête déontologique visant Nicolas Sarkozy, estimant notamment que ses condamnations définitives portent atteinte «aux principes essentiels» de la profession, selon une information de l'Informé, confirmée à l'AFP.

Ils sont neuf à poser la question: un avocat, condamné définitivement par la justice comme c'est le cas pour l'ancien président de la République, peut-il encore porter la robe? «Non, Nicolas Sarkozy ne peut plus incarner la profession, il n'a plus le droit d'être avocat», estime Maître Jérôme Karsenti. «On a un code de déontologie qui dit que la probité fait partie de notre fonction», ajoute l'avocat, membre du collectif qui a saisi la procureure générale de Paris. «Être condamné une première fois péniblement, c'est déjà un manquement déontologique. Être condamné plusieurs fois et que rien ne soit fait... vraiment, c'est affligeant», appuie Maître Jérôme Giusti, autre membre du collectif.

Publicité

Nicolas Sarkozy, numéro de toque R175, est avocat au barreau de Paris depuis 1981. Il est membre depuis presque 40 ans du cabinet Claude & Sarkozy rebaptisé Realyze en 2020. L'ex-président (2007-2012) a été condamné définitivement à deux reprises: pour corruption et trafic d'influence dans l'affaire des écoutes, également appelée Bismuth, et dans l'affaire Bygmalion sur le financement de sa campagne présidentielle de 2012. «Le bâtonnier peut saisir le conseil de discipline, mais aussi le parquet général qui transmet les condamnations pénales définitives à l'ordre pour que ce dernier donne une suite disciplinaire», explique Maître Christian Charrière-Bournazel, ancien bâtonnier de Paris, au sujet de la demande de ses confrères, dont il n'est pas partie.

Déjà porté plainte pour «outrage à magistrats»

À l'Ordre ensuite de sanctionner ou pas. L'éventail des peines peut aller jusqu'à la radiation, bien qu'aucun texte ne prévoit qu'une condamnation pénale entraîne de facto l'exclusion. «La procureur générale se serait de toute façon saisie», ajoute l'ancien avocat pour qui «la demande du collectif est peut-être plus politique que déontologique».

En octobre dernier, après la condamnation en première instance de Nicolas Sarkozy dans l'affaire libyenne, les mêmes avocats avaient déjà porté plainte contre leur confrère notamment pour «outrage à magistrats» après des propos de l'ancien président déclarant qu'il ne «plierait pas face au mensonge, au complot, à l'insulte» et face à des pratiques «si contraires à l'Etat de droit».

Or, rappelaient les avocats à l'origine de la plainte, selon le code de déontologie, l'avocat, s'il jouit «d'une pleine liberté d'expression (...) doit s'abstenir de dénigrer l'Etat de droit ou de prononcer des propos généraux dégradants sur la justice».

«Nous considérons que nous sommes victimes en tant qu'avocats. Maintenir Nicolas Sarkozy, c'est porter atteinte au barreau de Paris et à notre profession», estime Maître Jérôme Giusti.

La rédaction vous conseille

→ «Stimuler son corps et son esprit» : la recette de longévité du Dr François Sarkozy

→ Rétractation de Takieddine : la perspective d'un nouveau procès se précise pour Nicolas Sarkozy

110 commentaires

Teddy333

le 17/12/2025 à 19:50

Il est rappelé que le barreau de Paris comprend plus de 30.000 avocats et ce prétendu collectif de 9 avocats n'est pas représentatif du barreau parisien. C'est l'acharnement d'une poignée d'avocats gauchistes contre le Président Sarkozy. Il sera aussi relevé que Maître Karsenty signataire de ce prétendu collectif de 9 avocats est aussi l'avocat d'une association qui a récemment porté plainte à l'encontre de Bardella.

anonyme 75263

le 17/12/2025 à 19:37

Nicolas Sarkozy devrait porter plainte pour harcèlement!

Jean-Marc P.

le 17/12/2025 à 19:15

Pourquoi se gêner. Tenter d'abattre un homme déjà meurtri est un sport que les Français aiment bien.

LIRE LES 110 COMMENTAIRES

À lire aussi

«C'est une partie de moi qui a disparu» : en Haute-Savoie, les éleveurs face au traumatisme de la dermatose nodulaire

REPORTAGE - Cette maladie très contagieuse implique la mise en place d'un protocole sanitaire strict, qui prévoit l'abattage total des troupeaux infectés. Alors que le nombre de cas semble diminuer, les éleveurs restent marqués par ce traumatisme, tout en pensant à la reprise de leur activité.

Réforme du baccalauréat : «Il n'y aura plus que quatre épreuves en terminale»

INFOGRAPHIE - Alors qu'il dévoile ce mercredi son projet de réforme du bac, le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, a déjà fait sienne l'une des principales propositions du rapport Mathiot qui lui a été remis le 24 janvier 2018.

Dermatose nodulaire contagieuse : de nouveaux foyers recensés en Savoie et Haute-Savoie

La maladie virale affectant les bovins, détectée pour la première fois le 29 juin et non transmissible aux humains, a désormais été retrouvée dans 64 foyers répartis dans une dizaine de communes.

Sur le même thème

Guillaume Tabard : «La droite dans un paysage en mouvement»

CONTRÉ-POINT - Nicolas Sarkozy a réveillé les gardiens du «cordon sanitaire» avec le parti lépéniste. Mais ceux qui veulent imposer à la droite un périmètre autorisé en oublient de voir que toutes les stratégies ne sont pas compatibles entre elles.

«Vous nous avez manqué !» : bain de foule pour Nicolas Sarkozy lors de la première séance de dédicace de son Journal d'un prisonnier

REPORTAGE - Des milliers de lecteurs se sont pressés mercredi dans le 16e arrondissement de Paris, où l'ancien chef de l'Etat a lancé une tournée de rencontres pour la sortie de son récit sur ses trois semaines en prison.

«Son discours n'est pas très différent du nôtre à l'époque» : Sarkozy trouve que Bardella «fait penser au RPR du temps de Chirac»

À l'aube de la sortie de son *Journal d'un prisonnier*, à paraître ce mercredi, l'ancien président de la République s'est confié dans un entretien fleuve au *Point*.

Le Conseil Constitutionnel encadre l'exécution provisoire mais ne la censure pas

ANALYSE - Vendredi, les sages de la Galerie Montpensier ont précisés les conditions de son prononcé, avec notamment un contrôle de proportionnalité drastique. Une décision non rétroactive, qui ne changera pas la donne pour Marine Le Pen et Nicolas Sarkozy.

Éric Ciotti au Figaro : « Sébastien Lecornu restera un dynamiteur de la nation »

ENTRETIEN EXCLUSIF - Le président de l'UDR, et allié de Marine Le Pen, dénonce un «texte de gauche» porté par le premier ministre et ses «complices», dont Laurent Wauquiez, «qui n'a qu'un seul objectif : détruire Bruno Retailleau».

Macron, Le Pen, Barnier, Bellamy... L'art de la confession de Nicolas Sarkozy

DÉCRYPTAGE - Sous le récit de son incarcération, Nicolas Sarkozy n'en oublie pas la stratégie politique. Avec un rejet appuyé du «front républicain» anti-RN.

Dieu, la prison, la justice, la politique... Ce que contient le livre de Nicolas Sarkozy

EXCLUSIF - Un mois après sa sortie de la Santé, l'ex-président publie ce mercredi son *Journal d'un prisonnier* (Fayard). Rencontre avec l'auteur et premiers extraits.

«Des petits trentenaires en costard étriqué sans aucune épaisseur» : Charles Consigny étrille la Macronie

PORTRAIT - Le trublion de droite, chouchou des médias et figure de l'émission «Les Grandes Gueules» sur RMC, mais également avocat, évoque son parcours, analyse la situation politique actuelle. La Macronie comme les LR en prennent pour leur grade.

Nicolas Sarkozy définitivement condamné dans l'affaire Bygmalion : ce que dit l'arrêt de la Cour de cassation

DÉCRYPTAGE - Condamné à un an de prison dont six mois ferme aménageable en appel, l'ancien président de la République a vu son pourvoi rejeté, mercredi.

Affaire Bygmalion : décision en cassation attendue ce mercredi pour Nicolas Sarkozy

L'ancien président de la République avait formé un pourvoi après sa condamnation en appel à un an de prison dont la moitié avec sursis pour le «financement illégal» de sa campagne de 2012.

Plus de services

L'actualité à ne pas manquer

Résultats des élections Covid-19 Guerre en Ukraine Tension Iran-Etats Unis Actualité politique en temps réel Analyses, débats et sociétés Actualité et réseaux sociaux

Programme TV

TV ce soir Programme TV en ce moment

Programme TNT Séries Netflix, HBO, OCS et TV

Election et photos Miss France 2026

Programme TV Canal+ Programme TV SFR

Programme TV Free Actu people

Actualité et réseaux sociaux

Calendriers et résultats des matches en direct

Euro 2024

Jeux olympiques

Résultats Ligue 1

Classement Top 14

Transferts football

Coupe du monde de football

Ballon d'Or France Football

Éducations et orientation

Révisions Bac 2026

Résultats bac 2026

Résultat Brevet 2026

Parcoursup

Stages, alternance et métiers

Salons

Annuaire des établissements

Classement école de commerce

Classement école d'ingénieurs

Classement prépa

Balloon d'Or France Football

Sorties des villes où investir dans l'immobilier

Studios et 2-pièces : les loyers ville par ville

Calculer l'impôt à payer

Bâtimen des droits de succession et donation

Indice de référence des loyers (IRL)

En France, les hauts revenus sont-ils tous des «riches»?

Carte familles nombreuses : jusqu'à 75 % de réduction sur les billets de train

Actualité et orientation

Actualité et mode

Réalités et dinatoire

Recette bijoux

Tendance Meghan Markle

Gagnier son corps

Publicité

Actualité et culture

Successeur de Johnny Hallyday

Sorties cinéma

Guide arts et expositions

Actualité musical

Actualité breveté

Réalisation et proverbes

Réalisation et théâtre

Sortir à Paris

Histoire de France

Langue française

Publicité

Déjà porté plainte pour «outrage à magistrats»

À l'Ordre ensuite de sanctionner ou pas. L'éventail des peines peut aller jusqu'à la radiation, bien qu'aucun texte ne prévoit qu'une condamnation pénale entraîne de facto l'exclusion. «La procureur générale se serait de toute façon saisie», ajoute l'ancien avocat pour qui «la demande du collectif est peut-être plus politique que déontologique».

En octobre dernier, après la condamnation en première instance de Nicolas Sarkozy dans l'affaire libyenne, les mêmes avocats avaient déjà porté plainte contre leur confrère notamment pour «outrage à magistrats» après des propos de l'ancien président déclarant qu'il ne «plierait pas face au mensonge, au complot, à l'insulte» et face à des pratiques «si contraires à l'Etat de droit».

Or, rappelaient les avocats à l'origine de la plainte, selon le code de déontologie, l'avocat, s'il jouit «d'une pleine liberté d'expression (...) doit s'abstenir de dénigrer l'Etat de droit ou de prononcer des propos généraux dégradants sur la justice».

«Nous considérons que nous sommes victimes en tant qu'avocats. Maintenir Nicolas Sarkozy, c'est porter atteinte au barreau de Paris et à notre profession», estime Maître Jérôme Giusti.

La rédaction vous conseille

→ «Stimuler son corps et son esprit» : la recette de longévité du Dr François Sarkozy

<

Le Figaro en images
Nos applications mobiles
Suivre Le Figaro sur Google
Actu
Le Figaro Bordeaux
Le Figaro Lyon
Le Figaro Marseille
Le Figaro Nantes
Le Figaro Nice
Les vidéos Figaro Live
Les podcasts du Figaro
Les programmes TV
Les résultats sportifs
Carnet du jour
Le Figaro Store
Jeux
Donnez nous votre avis

Le Figaro

LIRE CE NUMÉRO

→ Découvrez toutes les offres

Les articles en illimité à partir de 0,99€ sans engagement

→ Gérer votre abonnement

→ Mon compte

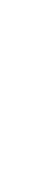
→ Résilier votre abonnement



Le Figaro :
iPhone | Android



Le Figaro Jeux :
iPhone | Android



Le Kiosque Le Figaro :
iPhone | Android



Le Figaro Cuisine :
iPhone | Android



Nos newsletters

Inscrivez-vous aux newsletters



Suivez-nous sur :

[Paramétrier les cookies](#) [Plan du site](#) [Confidentialité](#) [CGU](#) [CGV](#) [Info cookies](#) [Charte](#) [Aide et contact](#)

[Mentions légales](#)

[Groupe Figaro](#)

[Abonnements](#)

[Newsletter](#)

[Publicité](#)

[Sitemap](#)

Accessibilité : partiellement conforme

Digital Services Act